

2026/0051

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE

COMMUNE DE AVESNELLES

Envoyé en préfecture le 21/05/2026

Reçu en préfecture le 21/05/2026

Publié le **21 MAI 2026**

ID : 059-215900358-20260521-20260521_D0049-DE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 16 - Votants : 19

Etaient présents : M.BADIDI.SEGUIN.JOSSET.TENDERO.PETIT.MANGHOLZ.CHRETIEN.
WERY.QUETIER.

Mmes MERCIER.PREVOST.WAUCHER.CHATELAIN.DUQUESNE.RAMELOT.BAROCHE.

Absents ayant donné procuration : Mme CAFFIAU à Mme PREVOST.

Mme DELBRUYERE à M. BADIDI.

M. BERTEAUX à Mme BAROCHE.

Secrétaire de séance : M. WERY.

**Objet : DESAFFECTATION D'UNE PARTIE DE LA VOIE COMMUNALE SISE RUE
D'EN-BAS.**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'un administré, domicilié rue d'En-Bas, a sollicité l'autorisation de réaliser des travaux de clôture afin de sécuriser une fenêtre avec vue donnant sur la voie publique.

Il apparaît que l'emprise des travaux concernée, d'une superficie d'environ 7 m², appartient actuellement au domaine public communal.

Considérant que cette portion de terrain n'est plus affectée à l'usage direct du public ni à un service public ;

Considérant qu'elle ne présente plus d'utilité pour la circulation ou l'usage collectif ;

Considérant qu'il convient, préalablement à son déclassement puis à sa cession, de constater sa désaffectation.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

Approuve la désaffectation d'une partie du domaine public communal, sise rue d'En-Bas, d'une superficie approximative de 7 m².

Précise que cette emprise n'est plus affectée à l'usage du public.

Autorise Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires en vue du déclassement de cette emprise du domaine public communal puis de sa cession.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

AVESNELLES, le

Le Maire,

21 MAI 2026

The block contains a handwritten signature of the Mayor and the official circular seal of the Commune d'Avesnelles, Nord. The seal features a central emblem with a sun and a building, surrounded by the text 'COMMUNE D'AVESNELLES' and 'NORD' at the bottom.